

Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre »

Présentation, Conditions Générales et Contrat d'inscription

Présentation

L'Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre » a pour but de former des praticiens professionnels dans cette discipline. Le Qi Gong est une branche de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Cette formation s'adresse tout aussi bien à des candidats qui n'ont encore aucune formation en médecine chinoise, qu'à des praticiens confirmés qui désirent élargir et potentialiser leur approche thérapeutique.

Avec cette formation, Cycle 2, nous dispensons un enseignement authentique et complet qui remplit les conditions du Règlement RME selon condition B6 (thérapeutes enregistrés pour le groupe de méthodes N° 131 ou par des personnes avec une formation médicale ou paramédicale - conformément à l'Annexe 1 de la Liste des Méthodes RME - qui, en plus, sont enregistrées pour l'une des méthodes/l'un des groupes de méthodes suivants : N° 10, N° 22, N° 91, N° 141, N° 185, N° 189, N° 223) voir détail sous point 8. et du Règlement ASCA (ouvert à tous. Prévoir Cycle 1 : 150 heures d'anatomie, physiologie, pathologie).

Le Qi Gong peut être exercé comme pratique individuelle, en groupe et/ou en combinaison avec d'autres branches thérapeutiques.

Le Qi Gong connaît une progression importante de par le monde. Choisir sa pratique comme profession est gratifiant et passionnant.

Enseignement par Yvette La Marra

Après avoir expérimenté plusieurs méthodes de médecines naturelles (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, alimentation, ...), la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC), science complète, concorde parfaitement à sa vision.

Elle obtient son diplôme d'acupuntrice en 2008 après 4 ans de formation, complétée d'un diplôme de Massage TuiNa/AnMo et d'un diplôme de Qi Gong auprès de l'École Supérieure de Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) Shao Yang à Lausanne et à Lyon.

Depuis 2014, elle a l'opportunité de suivre régulièrement les enseignements de Maître Liqin Yang. De se perfectionner en Chine auprès d'experts et également de participer à des formations organisées au sein de la Fédération Internationale de Qi Gong de Santé.

Elle enseigne également le Qi Gong à Sierre et à Sion, soit en cours collectifs ou privés.

Sa philosophie pour garder une bonne santé : Être proche de la nature - Rester en mouvement - Manger sainement - Prévenir et soigner naturellement - Gérer ses pensées - Respecter les cycles universels.

Conditions Générales (CG)

Le présent contrat lie le (la) candidat(e) sous-signé(e) et l'Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre ».

1. Admission

Cette formation s'adresse aussi bien à des candidats qui n'ont encore aucune formation en médecine chinoise qu'à des praticiens confirmés qui désirent élargir et potentialiser leur approche thérapeutique.

2. Lieux des cours

Les lieux des cours peuvent varier. Ils seront communiqués dans un délai raisonnable avant le début de la formation. En tous les cas ils seront situés entre Sierre et Sion.

L'Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre » se réserve le droit de modifier les lieux et les dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raisons de changement ou d'annulation du présent contrat.

3. Langue de l'enseignement

La totalité des cours est enseignée en français.

4. Inscription

Le contrat d'inscription et les présentes CG doivent être retournés par courrier postal à l'Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre » complétés, datés et signés (avec mention « **lu et approuvé** »). Dès réception de votre dossier de candidature accompagné de la preuve du paiement des frais d'inscription et des frais administratifs, le (la) candidat(e) recevra une confirmation de participation. Tous les dossiers doivent être complets et lisibles.

5. Frais d'inscription et frais administratifs, coût de la formation, modalités de paiement

5.1. Frais d'inscription et frais administratifs	CHF	700.00
5.2. Coût de la formation	CHF	5 780.00

5.3. Modalités de paiement

Les frais d'inscription et frais administratifs de CHF 700.00 sont payables lors de l'envoi du dossier d'inscription et ne sont pas remboursables.

Le coût de la formation de CHF 5'780.00 est payable à 30 jours après le début des cours. Le (la) candidat(e) peut demander des facilités de paiement; maximum 3 tranches payables au plus tard fin juin de la session en cours. Le paiement de l'entièreté avant le début des cours donne droit à un rabais de 5% (uniquement sur le montant du coût de la formation).

6. Coordonnées bancaires

Banque Cantonale du Valais, 1950 Sion (CCP banque 19-81-6)

IBAN N° CH53 0076 5001 0053 3200 9

Titulaire : E-Qi-Libre – Yvette La Marra, av. de France 18, 3960 Sierre

7. Horaires

Les cours sont dispensés les lundis de 08h45 – 12h15 / 13h45 – 18h15

selon le programme remis en début de session. Le planning des cours reste susceptible de modifications.

Quatre stages se font les week-ends (dates à déterminer).

Votre présence est obligatoire aux jours des cours. L'école n'est pas tenue de remplacer ni de rembourser le(s) jour(s) manqué(s) par l'élève. Un taux de présence d'au moins 85 % est nécessaire pour passer l'examen final.

8. Formation

Il s'agit d'une **formation de base Cycle 2 de 250h00** qui remplit les conditions des Règlements RME et ASCA (voir détail sous « Présentation de l'Ecole »). La formation comprend une partie théorique et une partie pratique selon programme. Les cours sont répartis sur 26 lundis et 4 week-ends de stage.

9. Examens intermédiaires et final

9.1. Examens intermédiaires

Des examens intermédiaires seront organisés, ceci uniquement dans le but de permettre aux élèves de se situer dans la progression de leur formation.

9.2. Examen final et diplôme

L'examen final est uniquement réservé aux élèves de l'Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre ». Pour être recevable, le candidat à l'examen doit être en ordre avec le paiement intégral de la formation et avoir un taux de présence d'au moins 85 %.

Les frais de l'examen et du diplôme sont inclus dans le prix de la formation. Les diplômes seront remis lors du dernier week-end de stage (aucun envoi par courrier).

L'examen final comprend une partie théorique et une partie pratique.

Durant les examens les appareils électroniques (téléphone et ordinateur portable, enregistreur, ...) sont interdits.

Un élève qui ne se présente pas est réputé avoir raté l'examen.

En cas d'échec à l'examen, l'élève peut repasser l'examen avec la session suivante moyennant le versement de CHF 100.00 de frais. Les duplicatats de documents vous seront facturés CHF 100.00.

10. Désistement, annulation, abandon

Tout désistement, annulation ou abandon doit être annoncé par écrit et ne donne droit à aucun remboursement.

Exception en cas de force majeure contre remise d'un certificat médical (maladie ou accident graves). Les frais d'inscription, les frais administratifs et les frais des cours déjà suivis restent dus.

11. Responsabilité, assurances

L'Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre » décline toute responsabilité en cas d'accident, de vols, de dégâts d'objets et de matériel propriétés des élèves. Chaque élève est assuré en cas d'accident et en responsabilité civile.

12. Litige

En cas de litige, le for juridique est à 3960 Sierre.

Nom, prénom du candidat

Date et signature du candidat

(précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »)

.....

.....

A joindre au contrat d'inscription

Contrat d'inscription – Session 2020-2022

A remplir en lettres CAPITALES

Nom, prénom : _____
Rue et N° : _____
Code postal/Lieu : _____
Profession : _____
N° de tél. : _____
E-mail : _____
Né(e) le : _____ Nationalité : _____

- Je m'inscris à la formation** et je joins la preuve du paiement de CHF 700.00 de frais d'inscription et frais administratifs
- Je désire payer en une fois (30 jours après le début des cours sans rabais)
 - Je désire payer en une fois (avant le début des cours moyennant un rabais de 5%).
 - Je désire payer en trois fois selon point 5.3. des CG.

Coordonnées bancaires selon point 6. des CG

Le (la) soussigné(e) confirme avoir pris connaissance des CG et se déclare sans réserve d'accord avec elles. De son côté l'Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre » s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les CG. Ce document vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82. LP.

Signature du candidat
(précéder la signature de la mention « **lu et approuvé** »)

.....

Date :

Ecole Professionnelle de Qi Gong « E-Qi-Libre »
(Timbre et signature)

.....

Date :

Pièces à joindre au contrat d'inscription par courrier postal :

- Conditions Générales (CG) datées et signées avec mention « lu et approuvé ».
- Une copie de votre carte d'identité ou passeport; une copie de votre permis de séjour le cas échéant.
- Une copie de la preuve du paiement des frais d'inscription et frais administratifs.
- Deux photos format passeport.